

avec Son Excellence que l'espoir qu'Elle exprimait, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement ;

Que le Canada a eu l'avantage d'une année de grande prospérité ;

Que ses cultivateurs ont eu une excellente récolte, et que leurs produits se sont vendus à des prix avantageux ;

Que ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices ;

Que ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et que la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières ;

Et que de ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Que le Président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Son Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire Britannique et la République Américaine.

Que nous apprenons avec la plus grande satisfaction que pendant les vacances du parlement, Son Excellence a eu le plaisir de visiter la province du *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Que nous reconnaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes *Rocheuses*, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du nord. Que nous croyons avec Son Excellence que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables ; et nous l'assurons que lorsque cette question sera soumise à notre considération, elle recevra toute notre attention.

Que nous apprenons avec plaisir que dans le cours du voyage de Son Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes ; mais que nous partageons le regret de Son Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années encore.

Que nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi ; mais que nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays ; que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les *Peaux-Rouges*, et que nous remarquons que Son Excellence est d'avis qu'il est devenu nécessaire d'augmenter l'effectif de la police à cheval ; et que nous donnerons toute notre attention à sanctionner toute augmentation que Son Excellence croira nécessaire de demander.

Que nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et que nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise à ce sujet.

Que nous savons que le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il devient de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre Des Communes ; et que nous examinerons avec soin toute mesure à ce sujet qui sera mise devant nous.

Que nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures impor-